

Démarche et Accompagnement VAE au sein de votre entreprise

Atome Formations vous propose deux axes dans la démarche VAE au sein de votre entreprise. Cette action est dispensée et adaptée aux projets, aux objectifs, au fonctionnement de l'entreprise et à la volonté de vos salariés d'intégrer la démarche VAE.

OBJECTIFS

- Favoriser le développement de la VAE à travers une communication et un accompagnement adapté à l'entreprise (axe de l'accord de branche de l'aide à domicile)
- Permettre de faire reconnaître les acquis et les compétences issues de l'expérience acquise dans votre entreprise

FINALITÉ

- Motivation et fidélisation de vos salariés

AXE 1

Bénéficier d'un diagnostic pour étudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet VAE

MODULE N°1

Informers les salariés de la structure sur le dispositif VAE et son processus

Action collective : durée 2h

MODULE N°2

Repérer et diagnostiquer la demande ou la démarche auprès de chaque salarié

Action collective : durée 1h

ORGANISATION / FONCTIONNEMENT

L'axe 1 peut être dispensé en individuel ou en collectif

- **En Intra entreprise :**

Le formateur dispensera la formation auprès de vos salariés au sein de votre entreprise

Nombre de salariés : 2 à 8 personnes

- **En Inter entreprise :**

Nombre de salariés : 2 à 8 personnes

AXE 2

Accompagnement : intégrer le processus VAE en groupe et en individuel

Accompagnement du ou des salariés Livret 1 - Livret 2

- L'élaboration du dossier de validation (aide à la rédaction du dossier)
- La préparation de la mise en situation professionnelle (diagnostic et réflexion sur ses missions)
- La préparation de l'entretien avec le jury (mise en situation / jeux de rôle)

Durée : 21h pour chaque salarié.

L'accompagnement de 21h par salarié alterne des séquences d'entretien individuel et des ateliers collectifs

ORGANISATION / FONCTIONNEMENT

- **En Intra entreprise :**

Le formateur dispensera la formation auprès de vos salariés au sein de votre entreprise

Nombre de salariés : 2 à 8 personnes

- **En Inter entreprise :**

Nombre de salariés : 2 à 8 personnes

MODALITÉS ET CONDITIONS DE L'ACTION

- Choisir dans la démarche les deux axes
- Choisir l'axe 1 et reporter l'axe 2
- Choisir l'axe 2 auprès du ou des salariés positionnés par l'entreprise

Les coûts des deux axes sont différenciés

- Axe 1 : coût 3h d'intervention
- Axe 2 : coût individuel par salarié positionné 21h

NOUS CONTACTER POUR ÉLABORER UN DEVIS